

Les revenus personnels au Canada et aux États-Unis

Robert Ladouceur

Volume 37, Number 3, October–December 1961

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1001736ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1001736ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ladouceur, R. (1961). Les revenus personnels au Canada et aux États-Unis. *L'Actualité économique*, 37(3), 509–536. <https://doi.org/10.7202/1001736ar>

Les revenus personnels au Canada et aux États-Unis

Il n'est pas question de déterminer, encore moins d'analyser, l'influence des États-Unis sur la politique canadienne, la Commission royale d'Enquête sur les Perspectives économiques du Canada y ayant consacré de nombreuses études, désormais connues de tout le monde.

Notre étude comparative des revenus personnels au Canada et aux États-Unis cherchera à établir l'écart qui existe entre les revenus personnels des deux pays, pour ensuite en déterminer la teneur d'une façon plus exacte. En somme, les revenus canadiens tendent-ils à rejoindre les revenus américains? Et d'autre part, que pourrait nous révéler l'analyse de cet écart déjà constaté, analyse effectuée par province et par État, par exemple?

À ces questions fondamentales, nous tenterons de répondre dans notre analyse.

* * *

De quelles données statistiques nous faut-il partir?

«On sait qu'il n'existe pas de mesure unique de l'activité économique globale d'un pays. Mais si l'on considère l'année 1955 comme représentative du niveau élevé de l'emploi et du revenu en ces dernières années, on constate que l'activité économique du Canada est inférieure de 20 p.c. à 30 p.c. à celle des États-Unis.»¹

lisons-nous dans les *Travaux de la Commission royale*; et plus loin, ces remarques complémentaires:

«En l'absence d'une mesure de la richesse nationale, c'est le P.N.B. par habitant qui constitue la mesure la plus générale de la situation économique d'un pays . . . Mais, comme on le sait, cette mesure de la production courante n'est pas le meilleur critère de bien-être économique . . . »²

1. Irving Brecher et S.S. Reisman, *Travaux de la Commission royale*, p. 243. — Le tableau 34 de cette publication donne des chiffres comparatifs à l'appui de cet énoncé, p. 242.

2. *Ibid.*, p. 243.

En effet, comprenant certains éléments constitutifs qu'on ne retrouve pas dans le revenu personnel, il en exclut d'autres qui y entrent.

Par ailleurs, le revenu disponible par habitant est aussi une mesure imparfaite.

«Il ne tient pas compte, par exemple, du revenu non monétaire par habitant, qui est probablement plus élevé au Canada où l'effectif de la main-d'œuvre agricole est relativement plus considérable. Il fait abstraction également des frais par habitant relativement plus élevés chez les Canadiens à cause du climat plus rigoureux. Il est impossible d'estimer l'importance de ces facteurs et de certains autres facteurs non monétaires.»¹

À défaut de mieux, nous devons cependant nous appuyer sur ces données quand même. Nous devons néanmoins supposer que les erreurs ou les défauts de l'une et l'autre des séries (canadienne et américaine) se manifestent dans le même sens. Leur valeur comparative dépend en grande partie de cette hypothèse.

Partons de l'étude du produit national brut (P.N.B.). Nous désirons connaître tout d'abord les tendances, pour la période étudiée², de l'écart entre le P.N.B. canadien et le P.N.B. américain. Car il ne saurait être question de mettre en doute l'existence d'une différence entre les productions canadiennes et américaines:

Tableau I
Écart du revenu canadien au revenu américain en p.c. du revenu canadien³ (per capita)

Années	Produit national brut (1)	Revenu personnel ⁴ (2)	Revenu disponible (3)	Revenu (par ménage) ⁵ (4)	Années	Produit national brut (1)	Revenu personnel ⁴ (2)	Revenu disponible (3)	Revenu (par ménage) ⁵ (4)
1946.....	42.7	69.8	54.0	—	1953...	46.3	50.9	38.5	24.9
1947.....	40.8	63.8	53.1	46.4	1954...	50.5	52.8	41.4	26.8
1948.....	43.8	57.8	47.3	38.3	1955...	50.9	54.7	40.1	24.9
1949.....	42.8	50.7	41.4	29.2	1956...	41.9	49.7	37.1	21.6
1950.....	45.5	58.7	46.7	—	1957...	47.0	52.8	41.8	26.4
1951.....	48.4	49.8	39.5	23.7	1958...	44.7	50.2	37.1	23.1
1952.....	44.6	49.9	36.9	22.8	1959...	50.4	50.9	38.9	—

1. Irving Brecher et S.-S. Reisman, *op. cit.*, p. 243, note 2.

2. De 1946 à 1959.

3. Base 1949 pour le Canada: les données américaines étant sur la base de 1954, elles ont dû être reportées sur celle de 1949. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit du rapport du P.N.B. sur la population totale.

Sources: a) Canada: *National Accounts, Income and Expenditures 1926-1956*. Dominion Bureau of Statistics, The Queen's Printer, Ottawa, 1958. b) États-Unis: *Survey of Current Business*. U.S. Department of Commerce, U.S. Government Printing Office, Washington, D.C., vol. 40, no 7.

4. À l'exclusion des paiements de transfert.

5. Pour le nombre de ménages, cf. *Annuaire du Canada et Statistical Abstract of the United States*.

REVENUS PERSONNELS

«On observera, lit-on dans la *Revue Statistique du Canada*, que le volume de la production a augmenté d'environ un tiers au Canada et d'approximativement 29 p. 100 aux États-Unis entre 1946 et 1953. Cependant, durant cette période, l'augmentation des prix au Canada a été supérieure à celle des États-Unis et elle est le reflet d'une avance moins rapide des prix canadiens durant la guerre . . . De 1946 à 1953, les prix canadiens ont avancé plus rapidement et, en conséquence, le gain du produit national brut du Canada en dollars courants a été de beaucoup supérieur à celui des États-Unis.»¹

Le pourcentage d'accroissement du P.N.B. américain, en dollars constants (1949), pour la période 1946-1956, serait de 19.2 p.c. et de 19.6 p.c. pour le Canada. Cependant, pour les années allant de 1956 à 1959, on note une augmentation de 1.9 p.c. aux États-Unis et une baisse de 4.6 p.c. au Canada.

Si nous utilisons comme norme le P.N.B. canadien par habitant estimé en pourcentage du P.N.B. américain pour la période 1946-1955, nous constatons une baisse de 72.0 p.c. à 69.0 p.c. environ, puis un plafonnement aux alentours de 67.5 p.c. En 1956, cependant, la part canadienne remonte à 70.4 p.c. et se maintient respectivement pendant les deux années suivantes à 68.0 p.c. et 69.0 p.c. En 1959, le niveau diminue à 66.5 p.c. seulement.

Plutôt que d'utiliser de telles proportions dans l'analyse qui suit, nous avons calculé le rapport de l'écart en dollars du revenu *per capita* dans les deux pays, au revenu *per capita* au Canada. Les résultats obtenus alors apparaissent à la colonne 1 du tableau I et ils ont servi à construire le graphique I.

Les conclusions qui se présentent à l'esprit s'en trouvent dès lors plus précises. En effet, nous discernons d'abord une tendance à la hausse dans la courbe, ce qui signifierait un écart plus grand. En d'autres termes, bien loin de se rapprocher du niveau américain, le P.N.B. canadien tend à s'en éloigner. Et pourtant, Brecher et Reisman n'hésitent pas à écrire:

«De 1926 à 1955, l'économie canadienne, considérée globalement, a connu une expansion plus rapide que celle des États-Unis. Cette assertion . . . est corroborée par tous les grands indicateurs de l'activité économique.»²

Sans doute les statistiques établies pour les années antérieures à 1946 révèlent-elles un accroissement canadien plus rapide. Mais il n'en demeure pas moins vrai que, pour la période dont nous nous

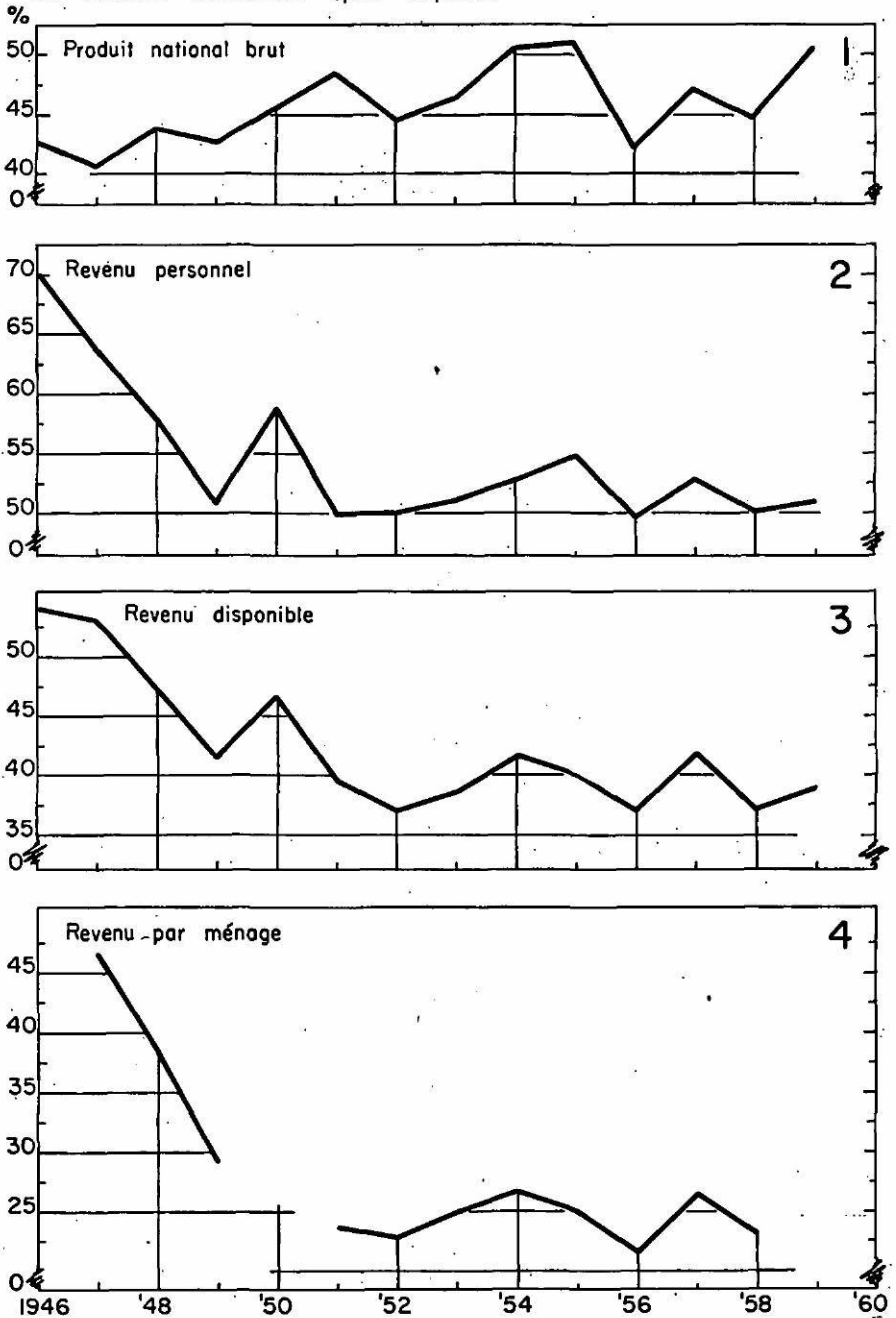
1. «Tendance de l'activité économique: Canada et États-Unis», *Revue Statistique du Canada*, vol. XXIX, no 7, juillet 1954, p. iii. Office fédéral de la Statistique, Ottawa.

2. Irving Brecher et S.S. Reisman, *op. cit.*, p. 244.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Graphiques I à IV

Écarts du revenu canadien au revenu américain, en p.c.
du revenu canadien (per capita)



occupons, l'avantage pris par le Canada s'est trouvé réduit de façon sensible.

Le produit national brut par tête au Canada n'a pas seulement tendance à s'éloigner du produit américain: ce mouvement s'effectue de façon très irrégulière. Il ne nous appartient pas d'évaluer ou d'analyser ici ces ruptures de la tendance générale. Tout au plus nous est-il possible de suggérer qu'elles peuvent résulter de causes telles que des importations massives de capitaux, des accroissements subits de population (forts mouvements d'immigration), etc. Ce sont là des phénomènes dont l'action apparaîtra peut-être ultérieurement dans notre analyse.

Considérons, en second lieu, l'évolution des revenus personnels. Nous n'incluerons cependant pas les paiements de transferts aux particuliers dans le revenu personnel. Compte tenu des écarts de ces transferts d'une année à l'autre et surtout d'un pays à l'autre, il nous a semblé préférable de les ignorer, sauf à nous demander ultérieurement quels ont été leurs comportements réciproques au Canada et aux États-Unis.

Que nous révèle le graphique II? L'évolution du P.N.B. permettait de prévoir un écart possible entre les revenus personnels *per capita* des deux pays. Cette différence, de 488 dollars en 1946, atteint un maximum de 678 dollars en 1959. On peut cependant se demander si l'écart tend réellement à augmenter ou si, au contraire, il diminue. Le graphique II (tableau I, colonne 2) répond à la question. Il représente l'écart en pourcentage du revenu personnel *per capita* du Canada, et conduit aux constatations suivantes: de 1946 à 1949, l'écart passe de 69.8 p.c. à 50.7 p.c. Par la suite, il se maintient en quelque sorte aux alentours de 50.0 p.c.

Nous avons constaté, à propos du P.N.B., une baisse brusque survenue en 1956. Nous retrouvons ici encore ce mouvement de chute. Nous savons d'ailleurs que cette année-là, l'essor économique du Canada a été des plus brillants, atteignant un niveau qui n'a pu être dépassé au cours des années subséquentes. L'année 1956 constitue un cas exceptionnel, dont il nous faudra ultérieurement parler à nouveau.

Même si, à première vue, la situation des Canadiens, comparée à celle de leurs voisins, paraît mauvaise, est-ce à dire qu'il s'agit d'une situation générale? Ou au contraire, l'écart constaté résulte-

t-il de la coexistence d'une minorité canadienne et d'une minorité américaine, l'une à très bas revenu, l'autre à très haut revenu?

En réalité, nous le savons, la vie au Canada diffère peu de ce qu'elle est aux États-Unis. Le fait a été trop souvent mis en lumière pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. Si le revenu du Canadien est inférieur à celui de son voisin américain, et si les modes de vie demeurent semblables, faut-il en chercher la cause dans un niveau moindre des prix? Sur ce point, les travaux de la Commission Gordon ont apporté la réponse suivante:

«En comparant de façon approximative les prix d'un certain groupe comparable de denrées, utilisés dans le calcul de l'indice du coût de la vie, on trouve cependant que, dans l'ensemble, la disparité des prix entre le Canada et les États-Unis n'est pas grande. Tandis que les biens durables de consommation et les aliments emballés se vendent généralement plus cher au Canada, les autres biens de consommation et les services ont tendance à coûter moins cher. Les frais de logement semblent être à peu près les mêmes.»¹

Il paraît donc que si le mode de vie au Canada s'apparente fortement au mode de vie américain, il en diffère cependant, ne serait-ce qu'au point de vue quantitatif. Il est certain que si le revenu canadien demeure inférieur au revenu américain, les prix demeurant à peu près les mêmes, les quantités achetées seront moindres (et à plus forte raison si les prix sont plus élevés chez ceux qui ont un plus bas revenu).

Le revenu personnel disponible pourra peut-être corroborer ou contredire cette hypothèse. L'étude déjà citée nous fournit sur ce point les données par habitant, au Canada et aux États-Unis, pour les années allant de 1946 à 1955 inclusivement. En complétant ce tableau jusqu'à 1959, nous obtenons les renseignements préliminaires qui nous ont servi à calculer les pourcentages d'écart de la troisième colonne du tableau I. En comparant alors les pourcentages d'écart obtenus pour le revenu personnel avec ceux du revenu personnel disponible, nous relevons une légère baisse dans le dernier cas. L'impôt canadien laisserait-il une proportion plus forte du revenu entre les mains des contribuables canadiens? Le tableau II est, croyons-nous, assez significatif à ce sujet. Tandis qu'au Canada, le pourcentage des impôts directs par rapport au revenu personnel passe par un maximum de 9.25 p.c. en 1946 et par un minimum de 5.98 p.c. en 1950, aux États-Unis le maximum

1. Irving Brecher et S.S. Reisman, *op. cit.*, p. 243.

REVENUS PERSONNELS

Tableau II

Pourcentage d'impôt par rapport au revenu personnel¹

Années	Canada	États-Unis	Années	Canada	États-Unis
1946.....	9.25	10.89	1954.....	8.57	11.81
1947.....	8.30	11.70	1955.....	8.34	11.97
1948.....	7.46	10.45	1956.....	8.62	12.46
1949.....	6.76	9.90	1957.....	9.16	12.63
1950.....	5.98	10.03	1958.....	8.24	12.41
1951.....	6.97	11.73	1959.....	9.03	12.58
1952.....	8.26	12.97	Médiane..	8.3 p.c.	11.8 p.c.
1953.....	8.50	12.83			

de 12.97 p.c. est atteint en 1952 et le minimum de 9.90 p.c. en 1949². Il faut tenir compte d'une certaine baisse dans le pourcentage d'impôt (période 1946-1950 environ), baisse peut-être plus perceptible au Canada qu'aux États-Unis; d'autre part, rappelons que nous avons déjà relevé une semblable baisse dans l'écart entre les revenus pour la période correspondante. Pour ce qui est de la période postérieure à 1950, les taux se stabilisent tout comme la courbe des écarts.

Nous nous trouvons alors placés devant la question suivante: un nombre plus élevé de personnes par ménage, dans l'un ou l'autre des pays, serait-il à la base d'une certaine égalisation dans les revenus des deux pays? Il convient cependant d'ouvrir ici une parenthèse pour définir certains termes et en justifier l'utilisation. L'emploi du terme «ménage» de préférence à celui de «famille» se justifie par le fait qu'il permet de prendre en considération un pourcentage plus important de la population totale.

«Un ménage³ consiste en une personne ou un groupe de personnes qui occupent un logement; le nombre de ménages est donc égal au nombre de logements occupés.»⁴

La définition de «ménage» donnée par le *Statistical Abstract of the United States* est tout à fait semblable, bien que le logement y

1. Source: cf. note 1, tableau I.

2. Les taux médians pour les quatorze années sont de 8.3 p.c. au Canada et de 11.8 p.c. aux États-Unis.

3. Sans les hôtels, institutions, camps, etc.

4. *Annuaire du Canada, 1959*, Office fédéral de la Statistique, Imprimeur de la Reine, Ottawa, p. 165.

soit défini avec plus de précision qu'au Canada¹. Par ailleurs, l'utilisation de la notion de «famille» avait l'inconvénient de ne pas tenir compte des personnes non mariées ou non parentes. Enfin, le terme de «ménage», quelque large qu'il pût être, excluait: hôtels, institutions diverses, camps, etc., et de ce fait, une partie de la population s'en trouvait éliminée. Les sources statistiques ne précisant jamais, ou très rarement, le nombre de personnes compris dans les ménages, le rapport entre le revenu personnel et le nombre de ménages nous a permis d'établir le revenu par ménage. Le *Statistical Abstract of the United States* et l'*Annuaire du Canada* nous indiquaient d'autre part qu'en 1950 la moyenne de personnes par ménage était de 3.38 aux États-Unis et de 4 au Canada en 1951². Enfin, pour 1946, 1950 et 1951, il nous a été impossible de trouver des données acceptables: nous avons donc fait abstraction de ces années (tableau I, colonne 4).

Comme nous l'avions supposé, c'est donc la moyenne plus élevée de personnes par ménage, au Canada, qui a fait décroître la marge séparant les deux niveaux de revenus sans toutefois l'annuler. D'ailleurs, la comparaison des graphiques III et IV (pourcentages d'écart entre les revenus personnels *per capita* et par ménage) permet de constater que les brusques variations rencontrées dans le premier cas se trouvent considérablement adoucies dans le second.

Il pourra être plus utile encore, pensons-nous, de préciser l'incidence de cette notion de ménage sur les revenus, lors de l'analyse des revenus par province canadienne et par État américain.

Demandons-nous encore, au préalable, comment évoluent les paiements de transferts. Notre principale objection à l'utilisation immédiate des paiements de transferts provenait de la disproportion qui existe entre les paiements qui sont faits au Canada et aux États-Unis. Le tableau III nous en fournit d'ailleurs la preuve. En fait, ce n'est que depuis 1956 que les paiements de transferts *per capita* sont sensiblement les mêmes de chaque côté de la frontière, l'écart le plus important pouvant se retrouver en 1950,

1. «... a dwelling unit, that is, a house, an apartment or other group of rooms, or a room that constitutes separate living quarters.» *Statistical Abstract of the United States 1959*, U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census, U.S. Government Printing Office, Washington, D.C., p. 2.

2. Aux années de recensement.

REVENUS PERSONNELS

année durant laquelle les paiements se chiffraient par 76.93 dollars par tête au Canada et par 100.15 dollars par tête aux États-Unis¹.

Tableau III
Paiements de transferts²

Années	Canada	États-Unis	Années	Canada	États-Unis
	transferts per capita			transferts per capita	
1946.....	90.95	80.39	1953.....	100.30	90.04
1947.....	68.20	82.04	1954.....	108.58	100.64
1948.....	68.93	77.21	1955.....	112.49	106.55
1949.....	72.20	83.42	1956.....	111.93	111.82
1950.....	76.93	100.15	1957.....	127.49	127.80
1951.....	75.59	81.98	1958.....	156.96	151.45
1952.....	95.85	84.80			

Les paiements de transferts ne pourront toutefois pas être passés sous silence dans l'examen des évolutions par régions, certaines d'entre ces dernières profitant plus que d'autres de ces revenus.

* * *

Nos premières conclusions semblent donc nettes: entre les niveaux canadiens et américains de revenus subsistent de très notables différences. Quelle est la signification de ces écarts? Cette première question en appelle une autre, qu'on peut formuler ainsi: la population de la majorité des provinces canadiennes gagne-t-elle autant que celle de la majorité des États américains? Enfin nous paraît se poser une troisième question: quelles sont les divergences qui affectent la pyramide des revenus?

Les *Comptes nationaux*, au Canada, et le *Supplement to Survey of Current Business (Income by States)* aux États-Unis fournissent des statistiques précises sur le revenu personnel *per capita*, par province ou par État. Nous n'avons cependant pas jugé nécessaire d'établir des tableaux comparatifs pour chacune des

1. La définition des dépenses de transferts, donnée par l'O.F.S. dans les *Comptes nationaux*, précise, à leur propos: «a) Includes elements of personal income which are not earnings from the production of goods and services, e.g. family allowances, old age pension, . . . b) Charitable donations by corporations are treated as transfers from the business sector to the personal sector.» cf. *National Accounts, Income and Expenditure 1926-1956*, D.B.S., Queen's Printer, Ottawa, 1958, p. 125.

2. Sources: cf. note 1, tableau I.

années étudiées. Nous nous intéressons à la composition de l'écart plus qu'à l'allure que prend celui-ci. Nous avons donc choisi les années 1946, 1950 et 1955, années qui nous semblent fournir des indications utiles sur les tendances à long terme. Le tableau IV met en évidence, d'une part, les différents niveaux de revenu moyen par province du Canada, d'autre part les revenus moyens par État des États-Unis.

C'est ainsi qu'en 1946 les niveaux minimum et maximum au Canada étaient respectivement de 457 et 913 dollars. Pour la même année, aux États-Unis, les minimum et maximum étaient de 605 et 1,717 dollars. Pour compléter l'échelle des revenus (qui comprenait déjà quatre données) nous avons également pris en considération les revenus moyens canadien et américain, soit 791 et 1,249 dollars.

Le tableau IV s'explique ainsi: au Canada, 4.7 p.c. de la population totale reçoivent un revenu inférieur au plus bas niveau moyen (par État) en vigueur aux États-Unis; 85.1 p.c., un revenu

Tableau IV
Échelle des revenus en pourcentage de la population
(moyennes par province et par État)¹

	1946			1950			1955		
	(en dollars)	Canada (en p.c.)	États-Unis (en p.c.)	(en dollars)	Canada (en p.c.)	États-Unis (en p.c.)	(en dollars)	Canada (en p.c.)	États-Unis (en p.c.)
Niveau minimum canadien.....	457.	4.7	—	504.	11.7	—	675.	11.1	—
Niveau minimum américain.....	605.	41.4	6.2	729.	35.1	8.1	946.	39.7	12.7
Moyenne canadienne....	791.	53.9	11.6	979.	53.2	13.0	1,263.	49.2	7.8
Niveau maximum canadien.....	913.	—	29.5	1,204.	—	23.3	1,528.	—	24.9
Moyenne américaine.....	1,249.	—	52.7	1,406.	—	55.6	1,847.	—	54.6
Niveau maximum américain.....	1,717.			2,108.			2,513.		

1. Sources. Canada: *National Accounts*, op. cit.; États-Unis: *Personal Income by States since 1929*, U.S. Department of Commerce, Office of Business Economics, Washington, 1956.

REVENUS PERSONNELS

équivalent à celui des 17.8 p.c. de la population américaine qui perçoivent le plus bas revenu. Finalement, 82.3 p.c. de la population américaine ont un revenu qui se situe au-dessus du niveau maximum canadien.

Il faut donc reconnaître que l'écart relevé précédemment (dans l'étude des revenus globaux) était loin de refléter l'état exact du problème analysé. La décomposition de cette différence n'est d'ailleurs pas à l'avantage du Canada, puisqu'elle indique qu'à peine 20.0 p.c. de la population américaine ont un revenu équivalent à celui de la majorité de la population canadienne. Ainsi, en 1950 par exemple, 20 p.c. (au maximum) de la population américaine, et 90.0 p.c. de la population canadienne, ont un revenu

Tableau V
Régions à faibles revenus

	1946	1950	1955	Personnes par ménage	Régions
	(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)		
<i>États-Unis</i>				(1950)	
Mississippi.....	605	729	946	3.84	Sud-est
Arkansas.....	729	805	1,062	3.57	Sud-est
Alabama.....	744	867	1,181	3.81	Sud-est
South Carolina.....	763	881	1,108	4.01	Sud-est
Kentucky.....	811	958	1,238	3.68	Sud-est
Louisiana.....	829	1,089	1,333	3.61	Sud-est
Georgia.....	844	1,016	1,333	3.75	Sud-est
Tennessee.....	856	995	1,256	3.67	Sud-est
North Carolina.....	858	1,009	1,236	3.95	Sud-est
New Mexico.....	906	1,163	1,430	3.72	Sud-ouest
Virginia.....	1	1	1	3.71	Sud-est
West Virginia.....	1	1,095	1,288	3.78	Sud-est
Oklahoma.....	1	1,133	1,506	3.27	Sud-ouest
Vermont.....	—	1,185	1	3.51	Nlle-Angleterre
Maine.....	—	1,188	—	3.46	Nlle-Angleterre
South Dakota.....	—	1	1,245	3.45	Plaines
North Dakota.....	—	1	1,372	3.70	Plaines
Idaho.....	—	—	1,462	3.38	Rocheuses
<i>Canada</i>				(1951)	
Île-du-Prince-Édouard..	457	552	690	4.3	Maritimes
Nouveau-Brunswick...	594	680	835	4.4	—
Terre-Neuve.....	—	504	675	5.0	—
Nouvelle-Écosse.....	—	726	924	4.2	—

1. Indique un revenu peu supérieur au niveau mentionné. Cf. note 1, tableau IV.

variant de 729 à 1,204 dollars. Ces pourcentages demeurent à peu près les mêmes en 1946 et 1955.

La suppression des quelques États qui groupent les 20.0 p.c. de la population américaine à revenus inférieurs au niveau maximum canadien permet de conclure que les revenus moyens au Canada sont inférieurs aux revenus américains (quels que soient les cas d'espèces relevés dans une analyse individuelle, et non plus menée par catégories).

Nous avons relevé à propos du Canada que certaines provinces, comptant environ 10 p.c. de la population, ont un niveau moyen de revenu inférieur au plus bas niveau existant dans les États américains. Notre remarque concerne les provinces maritimes, régions où l'industrie est insuffisamment développée, et où l'agriculture et les pêcheries constituent les principaux moyens de subsistance.

Par ailleurs, en ce qui concerne les États-Unis, la situation est loin d'être claire pour au moins 20 p.c. de la population. Le tableau V est assez significatif à ce propos: comme dans le cas du Canada, ce sont toujours, à quelques exceptions près, les mêmes États qui constituent le groupe des régions les plus défavorisées. La majorité de ces États se trouvent situés dans la partie sud-est des États-Unis, région où la concentration de Noirs est la plus forte. Le *Statistical Abstract of the United States* nous révèle de plus que le revenu médian des «ménages»¹ de Noirs est de 2,047 dollars comparativement à 4,129 dollars pour les Blancs².

De toute façon, telle que présentée jusqu'à présent, notre analyse démontre l'insuffisance d'une comparaison entre les revenus de provinces canadiennes dont la population représente de 25 à 30 p.c. de la population totale du pays et les revenus d'États américains qui constituent soit en superficie, soit en pourcentage, une proportion plus faible de la population nationale. Indiscutablement, les comparaisons établies entre provinces canadiennes et États américains apparaissent injustifiées, en termes de pourcentages des populations totales. Prenons cependant un exemple précis. Nous avons comparé la moyenne des revenus de la population du Québec avec celle de la population des États

1. *Families and unrelated individuals.*

2. *Statistical Abstract of the United States, 1957, p. 313.*

REVENUS PERSONNELS

du Mississippi et de l'Arkansas. Le Québec représente 30 p.c. de la population canadienne et les deux États américains 2.7 p.c. seulement de celle des États-Unis. Mais le Québec compte 3,900,000 âmes et les États américains mentionnés, plus de 4,000,000 (pour l'année 1950). Il paraît justifié de soutenir qu'un même nombre d'individus, situés dans des conditions économiques et géographiques similaires, devraient obtenir un même volume global de revenu, et que des considérations extra-économiques, sans modifier la structure des phénomènes en cause, nuisent à leur jeu normal.

S'il ne nous est pas possible de nous livrer à une analyse approfondie de structure pour chaque province et chaque État, force nous est bien, cependant, de rappeler que l'analyse, pour être complète, devrait fournir des réponses précises à des questions qui, en dépit de leur apparente simplicité, n'ont encore jamais reçu de solution. L'une de ces questions traditionnelles est — citons-là à titre d'exemple — la suivante: comment se fait-il, en particulier, que dans le Québec, qu'on dit si riche, où par ailleurs les investissements sont relativement abondants et où la population représente le tiers de la population canadienne, le revenu moyen ne soit guère plus élevé que dans les provinces maritimes (dites pauvres)?

Il est à remarquer d'ailleurs, dans l'exemple choisi, que si le Québec passe pour une province à bas revenu, ce n'est pas là une assertion gratuite. C'est ainsi qu'en 1950, avec son revenu de 836 dollars par tête, la Province ne dépassait que deux États américains en ce domaine: le Mississippi (729 dollars) et l'Arkansas (805 dollars).

* * *

Comment se présente, en second lieu, la pyramide des revenus, telle qu'elle peut être établie à partir des statistiques de l'impôt sur le revenu? L'analyse de la pyramide des revenus canadiens (tableau VI) démontre tout d'abord qu'en 1946, 74.6 p.c. des contribuables gagnaient 2,000 dollars (au moins), le pourcentage passant à 49.2 p.c. et 37.0 p.c. pour 1950 et 1955. Par ailleurs, la baisse enregistrée en 1950¹ se situe essentiellement dans la tranche

1. De 76.4 à 49.2 p.c., pour 1946 et 1950.

des revenus allant de 2,000 à 3,000 dollars. Cette baisse n'a pu être compensée par l'élévation assez modérée survenue dans les tranches supérieures de revenus. En 1955, la situation s'est rétablie pour les catégories à revenus faibles, et l'accroissement des plus hautes classes de revenu se fait mieux sentir. Aux États-Unis, les constatations qui s'imposent sont de même nature pour l'année 1950, quoique valables pour une autre tranche de revenus (celle qui va de 3,000 à 4,000 dollars).

Tableau VI
Pyramide des revenus, en p.c. de la population¹

Classes de revenus (en dollars)	1946		1950		1955	
	États-Unis	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis	Canada
Moins de 1,000	20.7	29.8	14.0	16.5	12.2	14.5
1,000 à 2,000	28.8	44.8	20.0	32.7	14.9	22.5
2,000 à 3,000	25.6	17.1	21.7	31.6	14.6	25.0
3,000 à 4,000	13.4	4.0	18.7	11.6	15.0	19.8
4,000 à 5,000	5.3	1.6	11.4	3.5	13.9	9.2
5,000 à 10,000	4.4	2.0	11.6	3.2	25.0	7.4
10,000 et plus	1.8	0.7	2.6	0.9	4.4	1.6

Nous avons, d'autre part, déjà relevé que le nombre moyen de personnes par ménage, qui diffère dans les deux pays considérés, avait pour effet de produire un certain rapprochement des courbes de revenus. Le fait que certaines provinces canadiennes ou certains États américains comptent plus de personnes par ménage agit-il sur la répartition de la population par niveau de revenu? Des vingt États américains dont le revenu par ménage demeure inférieur à 4,520 dollars, cinq seulement ont une moyenne de personnes par ménage inférieure à la moyenne générale des États-Unis², les autres se situant entre 3.38 et 4.01 individus³. Par ailleurs, certains États à haut niveau de revenu *per capita* ont une moyenne de personnes par ménage très basse, telle la Californie dont le revenu est de 1,848 dollars *per capita* et qui ne compte que 3.01 personnes

1. Sources. Canada: *Statistique fiscale* (1948, 1952, 1957). Ministère du Revenu National, Division de l'Impôt, Imprimeur de la Reine, Ottawa. États-Unis: *Statistical Abstract of the United States 1959*, op. cit., p. 377.

2. Moyenne continentale pour 1950: 3.38 personnes par ménage.

3. Cf. tableau V.

REVENUS PERSONNELS

par ménage, et le Nevada avec un revenu de 1,938 dollars avec 3.00 personnes par ménage. Au Canada se retrouve un phénomène tout à fait semblable à propos de Terre-Neuve. Dans cette province, le revenu *per capita* est le plus faible du pays avec une moyenne de 5.0 personnes par ménage, tandis qu'en Colombie-Britannique la moyenne n'est que de 3.3.

Il nous a été impossible d'obtenir les données relatives au nombre de ménages, et à la moyenne d'individus par ménage, par province et par État, pour des années autres que celles de recensement (années 1950 pour les États-Unis et 1951 pour le Canada). L'analyse des revenus par ménage souffre d'une regrettable lacune puisqu'on y compare, à des revenus américains de 1950, des revenus canadiens de 1951. Toutefois, notre analyse se bornant à des comparaisons de proportions, nous avons cru pouvoir accepter cette difficulté.

Tableau VII
Revenu des ménages¹

Revenus par ménage (en dollars)	Pourcentage des ménages		Pourcentage de population comprise dans le pourcentage des ménages	
	Canada 1951 (en p.c.)	États-Unis 1950 (en p.c.)	Canada 1951 (en p.c.)	États-Unis 1950 (en p.c.)
2,632.	0.66	—	0.69	—
2,799.	41.00	24.5	53.65	26.9
4,520.	58.34	22.4	45.66	20.5
5,045.	—	53.1	—	52.6
7,320.				

Le tableau VII révèle que 0.66 p.c. des familles canadiennes ont une moyenne de revenu inférieure à la plus faible moyenne américaine, et que pour 53.1 p.c. seulement des familles américaines la moyenne des revenus est supérieure au maximum canadien. Plus éloquent encore est le pourcentage de la population canadienne ou américaine représenté par chacune des catégories de ménages. C'est ainsi que la seconde partie du tableau VII indique que la tranche la plus basse des revenus canadiens ne groupe que 0.69 p.c.

¹ Annuaire du Canada, et *Statistical Abstract*, op. cit.

de la population et 0.66 p.c. des ménages tandis que, d'autre part, 51.8 p.c. seulement de la population américaine se trouve comprise dans la tranche des revenus supérieurs au maximum canadien (5,045 dollars).

Si nous comparons le pourcentage de 51.8 p.c. de la population avec celui que nous avons obtenu au cours de l'analyse des revenus *per capita* (par région), soit 78.7 p.c.¹, nos conclusions prennent une lumière nouvelle. En d'autres termes, une certaine fraction de la population américaine a un revenu vraiment élevé, mais elle n'est pas aussi large que semblait le laisser prévoir l'analyse du revenu *per capita*.

En fin de compte, le tableau VII révèle une corrélation inverse entre le niveau de revenu et le nombre de personnes par ménage: plus le nombre de personnes par ménage est élevé, plus le revenu est bas, le phénomène étant plus net encore au Canada qu'aux États-Unis. Au Canada, 0.66 p.c. des ménages groupant 0.69 p.c. de la population canadienne ont un bas niveau de revenu; et 22.4 p.c. des ménages canadiens, groupant 19.5 p.c. de la population (donc moins de personnes par ménage) ont la moyenne de revenu la plus élevée du Canada. De plus, à quelques exceptions près, au Canada et aux États-Unis, ce sont les États américains et les provinces canadiennes pauvres² qui groupent le plus de personnes par ménages. Il y aurait donc relation entre l'économie d'une province ou d'un État, le nombre de personnes par ménage et le revenu par ménage.

Il eût été utile, à ce stade de la recherche, de connaître et d'analyser le coût de la vie au Canada et de le comparer à celui des États-Unis. Diverses questions se posent, en effet, auxquelles il faudrait pouvoir répondre. Quelles sont, par exemple, les conséquences résultant d'un niveau des prix généralement moins élevés dans le secteur des biens non durables et des services, que dans celui des biens durables, au Canada? La demande de biens non durables, très forte au Canada, pourrait-elle compenser le niveau élevé des prix des biens durables? On sait, cependant, que si le revenu s'accroît, le pourcentage de dépenses pour achats de biens non durables décroît. Le tableau VIII (répartition des diverses

1. En 1950, aux États-Unis, cf. tableau VII.

2. Les mêmes États et provinces dont nous avons fait mention au tableau V.

REVENUS PERSONNELS

catégories de dépenses en pourcentage de la dépense totale) semble-rait démontrer que le pourcentage des achats de biens non durables l'emporte nettement sur les deux autres.

Tableau VIII

Pourcentage des dépenses de consommation par rapport au revenu personnel disponible¹

Année	Canada				États-Unis			
	biens non durables	biens durables	Services	Total	biens non durables	biens durables	Services	Total
1946	54	7	29	89	53	10	30	93
1949	53	10	30	93	51	13	32	96
1952	50	11	31	92	48	13	32	93
1955	49	12	33	94	45	11	34	90
1958	48	11	33	92	44	12	36	92

Il faut pourtant se rappeler que les achats de biens non durables comprennent des articles importés (thé, café, fruits et légumes), produits que l'agriculture canadienne ne fournit pas à la consommation, ou fournit en quantités insuffisantes. La Commission Gordon, dans sa publication sur *La politique commerciale du Canada*, présente une liste assez détaillée de produits et services, ainsi que leurs prix au Canada et aux États-Unis². Cet ouvrage apporte la confirmation d'une conclusion présentée par Brecher et Reisman:

« Tandis que les biens durables de consommation et les aliments emballés se vendent généralement plus cher au Canada, les autres biens de consommation et les services ont tendance à coûter moins cher. »³

D'autres problèmes devraient également être résolus à un stade ultérieur de notre recherche. C'est ainsi, par exemple, que devrait être analysé de façon détaillée le revenu de certaines régions canadiennes. Le cas de Montréal devrait en particulier faire l'objet d'une analyse poussée. Ce que l'on appelle le « Montréal métropolitain » groupe un peu plus de 10 p.c. de la population canadienne.

1. *Revue statistique du Canada*, (supplément 1959). Office Fédéral de la Statistique, Ottawa; *Survey of Current Business*, op. cit.

2. John H. Young, *La politique commerciale du Canada*, Commission royale d'Enquête sur les Perspectives économiques du Canada, Imprimeur de la Reine, Ottawa 1958, p. 181-255.

3. Irving Brecher et S.-S. Reisman, op. cit., p. 243.

Montréal, avec son port et ses entrepôts, ses chemins de fer, son industrie très diversifiée, ses vastes courants commerciaux, son rôle financier de premier plan, englobe une part importante de l'économie québécoise, et même de l'économie canadienne. Le bas niveau de revenu *per capita* de la province de Québec résulte-t-il, dans ces conditions, de l'importance de la population agricole?

Concentrons plutôt notre analyse autour du problème de l'écart des revenus (Canada — États-Unis) en nous demandant les raisons qui ont pu l'élargir ou le rétrécir. Partons d'un rappel: celui des défauts de structure de l'économie canadienne, dont le texte suivant résume les données essentielles:

«On s'aperçoit que le secteur primaire est encore assez important au pays (Canada) tandis que le secteur secondaire est relativement peu développé (à peu près inexistant dans certaines régions). Est-ce que, dans ces circonstances, l'apparition d'un important secteur tertiaire ne serait pas un peu prématurée au Canada? Une chose apparaît clairement cependant: ce développement précoce du secteur tertiaire alors que le secteur primaire est encore très important et que le secteur secondaire est peu développé ne peut certainement pas être présenté comme une confirmation de la théorie de Colin Clark. Si le Canada n'est pas une «vieille économie», il n'en serait pas moins une économie devenue vieille avant même d'avoir atteint sa maturité.»¹

La citation précédente peut être mise en parallèle avec les affirmations suivantes relevées dans les travaux de la Commission Gordon:

«Malgré le manque de précision inséparable de mesures de bien-être, il existe incontestablement une disparité appréciable dans le revenu réel par habitant au Canada et aux États-Unis. Voici quelques observations sur les raisons de cet écart.

Tout d'abord, le taux d'activité de la population est au Canada d'environ 8 p.c. inférieur à celui des États-Unis. Cette infériorité est partiellement contrebalancée par le fait qu'en moyenne les Canadiens ont de plus longues heures de travail que les Américains . . . Ce qui compte beaucoup plus que tous ces facteurs, c'est le fait que la productivité de beaucoup d'industries est moindre au Canada. En 1955, la production par heure-homme, qui a atteint un niveau sans précédent dans le pays, était encore de 27 p.c. inférieur à celle des États-Unis.»²

La disparité relevée entre le Canada et les États-Unis s'explique, dès le départ, par des facteurs historiques.

«À l'époque de la Confédération, le Canada comptait une population clairsemée de quelque 3½ millions d'habitants et le produit national brut, selon les estimations de M. O.J. Firestone, s'établissait à moins de 200 dollars

1. Bernard Bonin, «Répartition régionale des investissements depuis la guerre», *L'Actualité Économique*, vol. 35, no 4, p. 595.

2. Irving Brecher et S.S. Reisman, op. cit., pp. 243-244.

par habitant, aux prix de 1935-1939. Le gros du commerce du pays se fondait sur les produits de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière qui occupaient plus de la moitié de la population.»¹

L'étude des statistiques américaines, pour la même époque, démontre qu'au recensement de 1870, la population des États-Unis s'élevait à 38.5 millions de personnes², soit plus de 10 fois celle du Canada. La marge n'a d'ailleurs pas tellement évolué depuis lors.

Une forte concentration de la population crée des marchés plus larges, des besoins plus pressants du point de vue industriel. En période de naissance de la production mécanisée, les chances de développement rapide de l'industrialisation sont plus élevées que dans un «pays de colons». L'expression n'est-elle pas exagérée, à propos du Canada? Fullerton et Hampson n'ont pas hésité à écrire à ce propos:

«Dans l'ensemble (du Canada), la fabrication demeure une activité locale, semi-artisanale, utilisant très peu de capitaux, produisant des biens de consommation de base . . . Les connaissances techniques, les machines et la main-d'œuvre spécialisée venaient généralement de l'étranger . . . Les fabricants les moins «efficients» bénéficiaient de l'isolement et de l'autonomie que leur valait le manque de moyens de transport et de communications.»³

Le Canada a-t-il vraiment dépassé le stade de «colonie» des États-Unis, en raison surtout de sa trop petite population disséminée sur un trop vaste territoire? Les conséquences économiques de cette situation sont innombrables. En voici un exemple parmi beaucoup d'autres. Aux États-Unis, en dépit d'une main-d'œuvre coûteuse, les produits se maintiennent à des prix relativement bas, les dépenses dues à la mécanisation se trouvant réparties sur d'énormes quantités produites. Au Canada, cependant, la population active réclame de hauts revenus pour une plus faible production, le marché intérieur étant limité. La mécanisation, l'apport technique ne peuvent s'implanter au Canada comme aux États-Unis pour des raisons de coût. L'exemple le plus frappant est celui de l'automobile. Cette industrie groupe, au Canada, des producteurs importants d'automobiles de types courants, de camions de types spéciaux et d'autobus (de toutes dimensions) et près de 400 entreprises produisant des pièces détachées d'automobiles. La vente de produits de l'automobile, en plus du «réseau des dépositaires

1. D.-H. Fullerton et H.-A. Hampson, *La fabrication secondaire au Canada*. Commission royale d'Enquête sur les Perspectives économiques du Canada, Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1957, p. 11.

2. *Statistical Abstract of the United States*, 1900, U.S. Bureau of Statistics, Washington, 1901, p. 10.

3. D.-H. Fullerton et H.-A. Hampson, op. cit., p. 11 et 12.

des manufacturiers, qui s'étend en fait à presque toutes les collectivités et qui donne lieu à des possibilités d'emploi et d'immobilisation plus grandes que dans l'industrie de base»¹ contribue également à faire de cette industrie l'un des piliers de l'économie canadienne.

Mais que représentent, en fait, les prix canadiens par rapport à ceux des États-Unis? Les prix de trois modèles d'automobiles se vendant le plus au Canada, dépassaient respectivement de 210, 305 et 274 dollars (taxes incluses), en 1954, les prix de vente sur le marché des États-Unis.

On serait alors tenté de considérer les mouvements d'importations comme des palliatifs au niveau trop élevé des prix canadiens. Mais les taux de douanes bloquent toute possibilité de cette nature. Ainsi, par exemple, les droits de douanes sur les appareils électriques sont de l'ordre de 20 p.c., tandis que sur les automobiles ils sont «théoriquement» de 17.5 p.c. (si on y ajoute cependant les taxes d'accises aux droits, le total de 17.5 p.c. s'élève à 22 p.c.).

Tout ceci — reconnaissons-le — ne constitue pour l'instant qu'un ensemble de remarques encore très générales, permettant à peine de mettre en lumière quelques différences de structure entre l'économie américaine et celle du Canada. Dans quelle mesure, à l'intérieur de ce cadre très général, s'insère notre analyse des écarts de revenus? Il nous faut pour cela replacer les considérations de structure dans le cadre de la croissance de l'économie canadienne.

Si nous nous reportons aux graphiques et tableaux présentés jusqu'à présent, nous constatons que les écarts relevés entre les revenus canadiens et ceux des États-Unis évoluent à l'intérieur de rapports qui jouent en quelque sorte le rôle de bornes: rapport entre le P.N.B. américain et la population américaine, rapport entre le P.N.B. du Canada et la population canadienne. L'évolution de l'écart dépend-elle d'un accroissement différent des populations? N'est-elle dû qu'aux variations du P.N.B.? Au contraire, les deux termes des rapports se modifient-ils?

Prenons tout d'abord en considération les variations de la population canadienne. Le rapport entre la population canadienne

1. John-H. Young, *La politique commerciale du Canada*, Commission royale d'Enquête sur les Perspectives économiques du Canada, p. 203.

REVENUS PERSONNELS

et celle des États-Unis s'accroît sensiblement d'année en année. En 1926, par exemple, ce rapport est de 8.04 p.c.; en 1936, de 8.54 p.c.; en 1946, de 8.68 p.c.; en 1956, nous avons déterminé qu'il était de 9.56 p.c. C'est donc la période 1946-1956 qui aurait valu au Canada son plus grand accroissement de population par rapport à celle des États-Unis. Le phénomène s'explique, croyons-nous, par le flot important d'immigrants enregistré durant la période 1950-1956. Or, qu'a pu représenter cet accroissement plus rapide de la population pour le Canada? La population active en a-t-elle profité? En est-il résulté un accroissement du taux d'activité de la main-d'œuvre ou, au contraire, les variations de population se sont-elles traduites par une augmentation de la consommation sans accroissement des activités productrices?

Nous avons complété, comme dans le cas de la population totale, le tableau 34 présenté dans les *Relations économiques canado-américaines*, et présentons au tableau IX les résultats de notre travail.

Tableau IX
Population et taux d'activité¹

	Population totale			Taux d'activité		
	Canada (en millions) (1)	États-Unis (en millions) (2)	Rapport Canada- États-Unis (en p.c.) (1) ÷ (2)	Canada (en p.c.) (3)	États-Unis (en p.c.) (4)	Rapport Canada- États-Unis (en p.c.) (3) ÷ (4)
1956.....	16.081	168.2	9.56	53.5	59.2	90.3
1957.....	16.589	171.2	9.69	54.0	58.7	91.9
1958.....	17.048	174.1	9.79	53.9	58.4	92.3
1959.....	17.442	177.1	9.85	53.8	59.9	89.8

La comparaison du taux d'activité canadien exprimé en pourcentage du taux américain, pour les années 1926-1946, démontre une diminution graduelle. En 1943, le taux est à peu près égal de part et d'autre de la frontière; il poursuit sa régression par la suite. Ainsi passe-t-il de 99.8 p.c. en 1946, à 92.4 p.c. en 1954 et 89.8 p.c. en 1959, après un léger relèvement en 1958 (92.3 p.c.).

1. Cf. note 1, tableau VIII.

Nous constatons donc que le taux d'activité canadien diminue réellement par rapport à celui des États-Unis, ou — ce qui est plus grave encore — que le taux d'activité canadien a tendance à se stabiliser quand ce n'est pas à diminuer. En effet, en 1944, la population active estimée en pourcentage de la population «hors institutions», de quatorze ans et plus, atteignait 61.2 p.c.; en 1946, 56.1 p.c.; en 1955, 53.3 p.c. puis près de 54.0 p.c. pour les années suivantes. Pendant la même période, le taux d'activité s'accroissait petit à petit aux États-Unis, passant de 58.2 p.c. en 1946, à 59.9 p.c. en 1959.

Nous avons voulu, d'autre part, savoir quelle proportion de la population canadienne, ainsi que de celle des États-Unis, était d'âge à travailler. Si nous supposons que la population active se compose en grande majorité de personnes âgées de 14 à 65 ans, nous constatons (tableau X) que le pourcentage relatif à cette catégorie de la population diminue graduellement, au profit des catégories extrêmes¹. En effet, la proportion de personnes en âge de travailler (65.5 p.c. en 1941) tombe à 59.8 p.c. en 1956;

«... sans l'immigration de la période 1951-1956, la proportion aurait été très inférieure, puisque ce groupe se compose en bonne partie des survivants des générations des années 1930, alors que la natalité était à son plus bas».²

Tableau X³
Répartition par âge de la population, Canada
(en p.c.)

	0-14 ans	15-34 ans	35-64 ans	Cumulative 15-64 ans	65 ans et plus
1941....	27.8	34.4	31.1	65.5	6.7
1951....	30.3	30.8	31.1	61.9	7.8
1956....	32.5	29.3	30.5	59.8	7.7

Le tableau précédent confirme d'ailleurs cette assertion puisque c'est la fraction de la population située de 15 à 34 ans qui subit le plus net recul (elle passe de 34.4 p.c. en 1941 à 29.3 p.c. en 1956), l'autre fraction demeurant stable. Comparons enfin le pourcentage

1. Les «catégories extrêmes» comprennent les individus de 14 ans et moins, et ceux de 65 ans et plus.

2. O.F.S., *Annuaire du Canada 1957-1958*, Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1958, p. 133.

3. Cf. note 1, tableau VIII.

REVENUS PERSONNELS

des personnes en âge de travailler à la population totale, pour 1956, du Canada et des États-Unis. Il apparaît que, à l'heure actuelle, la situation est plus favorable aux États-Unis qu'au Canada. Celui-ci, il est vrai, peut cependant miser sur sa jeunesse, sa population active de demain.

Tableau XI

Proportion de personnes d'âge actif, Canada et États-Unis¹, 1956
(en p.c.)

	0-14 ans	15-64 ans	65 ans et plus	Total
Canada.....	32.5	59.8	7.7	100 p.c.
États-Unis.....	28.5	62.9	8.6	100 p.c.

On a finalement invoqué comme inquiétante la forte proportion de la main-d'œuvre agricole dans la main-d'œuvre civile employée. Ce n'est pas là, croyons-nous, une situation plus alarmante que ne le sont plusieurs des autres données fondamentales de l'économie canadienne. Tout au plus, y a-t-il là l'une des causes de notre bas niveau moyen de revenu. Si nous mettons en parallèle, pour le Canada et les États-Unis, les pourcentages de la main-d'œuvre agricole par rapport à la main-d'œuvre totale employée (tableau XII), nous constatons que l'écart considérable de 1946 se minimise graduellement.

Tableau XII

Main-d'œuvre agricole, en p.c. de la main-d'œuvre civile employée²

	1946	1949	1952	1955	1958
Canada.....	25.3	21.8	17.1	15.2	12.4
États-Unis.....	15.1	13.7	11.1	10.6	9.1

Le problème va d'ailleurs être repris, mais sous un autre angle (proportion du P.N.B. due à l'agriculture et proportion de la main-d'œuvre totale représentée par la main-d'œuvre agricole).

* * *

1. Cf. note 1, tableau VII.

2. Cf. note 1, tableau VII.

Les variations de la population ne constituent pas en effet le seul facteur de dissociation entre la production et le revenu. On ne saurait douter qu'il y ait eu croissance économique au Canada durant le dernier demi-siècle; on ne saurait douter non plus que cette croissance ait été plus rapide au Canada qu'aux États-Unis durant certaines périodes.

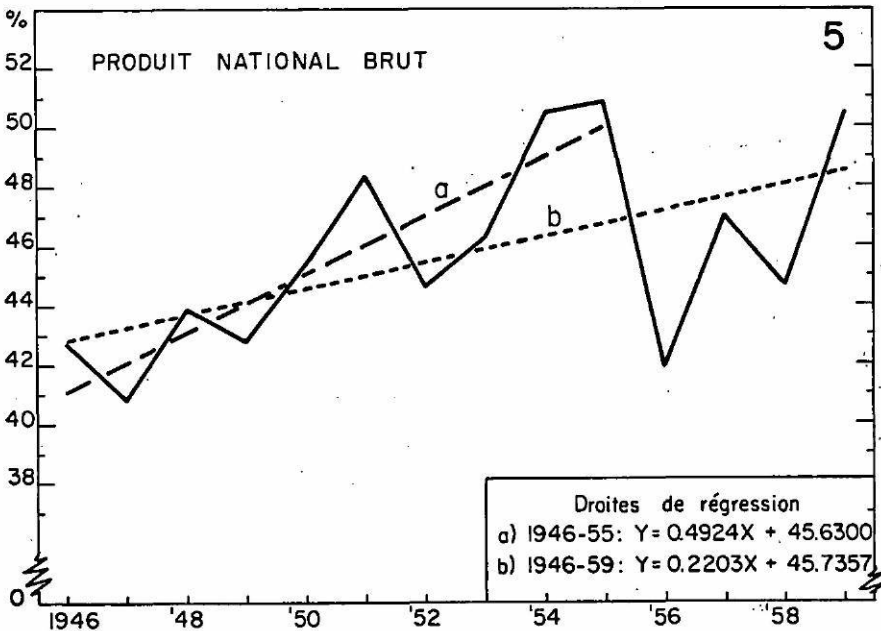
Nous avons précédemment constaté un écart entre les P.N.B. canadien et américain. Nous nous sommes alors demandé quelle était la signification de cet écart, sur la base, en particulier, d'un graphique représentant l'écart obtenu en pourcentage du P.N.B. canadien.

Nous faisons en particulier remarquer que, loin de nous rapprocher du niveau américain, nous nous en éloignons. D'ailleurs, si l'on constate un accroissement plus rapide durant la période 1946 à 1959 que pendant toute période précédente au Canada, les États-Unis pour leur part ont grandi encore plus vite que nous.

Pour appuyer cette assertion, nous avons reconstruit le graphique I, en y incluant la droite de régression (cf. graphique V).

Graphique V

Écarts du revenu canadien au revenu américain, en p.c.
du revenu canadien (per capita)



REVENUS PERSONNELS

La droite de régression traduit bien un mouvement ascendant, comme nous l'avions supposé. Il en ressort, une fois encore, que notre situation se détériore par rapport à celle des États-Unis, malgré l'élan pris de 1926 à 1946 pour rejoindre le niveau américain. De 1946 à 1950 environ, la tendance à la hausse de la courbe se manifeste plus nettement que durant la période 1950-1959. Sur une période de 14 années (1946-1959), les points extrêmes de la droite de régression se situent à 42.81 et 45.59 p.c., tandis que pour les 10 premières années ils atteignent 41.20 et 50.05 p.c. (points extrêmes, par conséquent beaucoup plus marqués).

En ce qui concerne le revenu par ménage, la situation apparaît différente. En effet, la courbe du graphique IV représentant l'écart entre les deux niveaux de revenus (en pourcentage du revenu canadien) comprend, en fait, deux phases, assez distinctes l'une de l'autre, croyons-nous: une période dynamique (1946 à 1950), puis une période statique (1950 à 1959).

Durant la première période, la tendance est à la baisse, en ce sens que le pourcentage d'écart diminue d'une façon assez marquée; tandis que dans la seconde, l'écart demeure relativement stationnaire. Il serait difficile de déterminer la cause fondamentale qui a donné sa tendance à la première partie de la courbe. Diverses questions nous paraissent en effet se poser à propos des sujets suivants: effets d'un chômage moins élevé au Canada depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale; augmentations plus sensibles des salaires canadiens que des salaires américains; réadaptation plus rapide et plus facile de l'économie canadienne à une production de paix. Que valent quelques-unes de ces diverses hypothèses?

Le rapport entre la main-d'œuvre sans travail (en pourcentage) et la main-d'œuvre totale, pour les années 1946 à 1959, au Canada et aux États-Unis, conduit à deux constatations. Tout d'abord, pour la période 1952-1959, les pourcentages canadien et américain sont étonnamment proches l'un de l'autre; et même durant les périodes de hausse et de baisse, ils demeurent très semblables (à 0.1 p.c.). Par contre, durant la période 1946-1952, certains écarts sont importants. Le tableau XIII traduit précisément ces quelques remarques.

Tableau XIII

Main-d'œuvre inactive, en p.c. de la main-d'œuvre totale¹

	1946	1947	1948	1949	1950	1951				
Canada.....	2.9	2.0	2.0	2.6	3.2	2.0				
États-Unis.....	3.9	3.5	3.3	5.4	4.9	3.0				
	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959		
Canada.....	2.4	2.5	4.3	4.1	3.1	4.1	6.6	5.7		
États-Unis.....	2.6	2.5	5.0	4.0	3.8	4.3	6.8	5.5		

La proportion du revenu personnel total canadien distribuée aux salariés s'accroît, passant de 66.0 p.c. en 1946 à 67.5 p.c. en 1949 (soit un gain de 1.5 p.c.). Pour les mêmes années, cette proportion est de 66.5 et 70.0 p.c. aux États-Unis, soit un gain de 3.5 p.c. (tableau XIV). Mais, d'autre part, pour la période 1946-1947, l'augmentation des salaires est de 10.9 p.c. au Canada et de 10.1 p.c. aux États-Unis. L'augmentation du revenu personnel, pour la même période, est de 10.6 p.c. au Canada, de 7.1 p.c. seulement aux États-Unis, la différence résultant principalement de l'augmentation des revenus agricoles (hausse de 5.0 p.c. au Canada, et de 1.9 p.c. aux États-Unis).

Tableau XIV

Salaires et revenus de la ferme, en p.c. du revenu personnel²

	Canada		États-Unis	
	Salaires	Revenus de la ferme	Salaires	Revenus de la ferme
1946.....	66.0	12.0	66.5	9.8
1947.....	66.1	11.4	68.4	8.6
1948.....	66.0	13.4	68.1	8.9
1949.....	67.5	11.6	70.0	6.6

1. Cf. note 1, tableau VIII.

2. Cf. note 1, tableau VIII.

REVENUS PERSONNELS

Tableau XV

P.c. des changements du revenu personnel, des salaires, des revenus de la ferme¹

	Canada			États-Unis		
	Revenu personnel	Salaires	Revenus de la ferme	Revenu personnel	Salaires	Revenus de la ferme
1946-47.	10.6	10.9	5.0	7.1	10.1	1.9
1947-48.	15.7	15.4	36.1	10.7	10.3	14.4
1948-49.	5.9	8.3	-8.0	-1.6	-0.4	-27.9

Pour ce qui est des salaires, il faut savoir que «l'arrêté ministériel C.P. 7440 qui, par le décret C.P. 8253, régissait . . . toute l'industrie canadienne en matière de salaire»², n'a été abandonné définitivement que le 1^{er} décembre 1946 (C.P. 4904), bien que le Conseil du Travail en temps de Guerre ait eu déjà «le pouvoir d'accorder des hausses de salaires ou des bonis de vie chère»³ depuis le 13 mars 1944 (C.P. 1727). Il existait, aux États-Unis, un bureau chargé de fonctions similaires, et un décret de 1945 permettait des augmentations de salaires dans certains cas.

La seconde période étudiée indique une stabilisation de l'écart canado-américain. Les revenus agricoles s'accroissaient de 36.1 p.c. au Canada et de 14.4 p.c. seulement aux États-Unis, de 1947 à 1948. Les salaires augmentaient de 15.4 p.c. au Canada contre 10.3 p.c. aux États-Unis, ce qui représente finalement une hausse de 15.7 p.c. au Canada et de 10.7 p.c. aux États-Unis dans le revenu personnel⁴ de la période analysée. On se souviendra cependant qu'en 1948, une certaine récession s'est manifestée aux États-Unis, récession dont les répercussions ont été très faibles. Les conséquences résultant de ce ralentissement de l'économie ont, elles aussi, joué en faveur de notre pays. Mais il semble bien que 1948 soit la dernière année d'une période de prospérité plus grande au Canada qu'aux États-Unis.

Résumons nos dernières remarques. Il aurait été intéressant de pouvoir déterminer avec précision dans quelle mesure le Canada

1. Cf. note 1, tableau VIII.

2. André Renaud, «L'échelle mobile des salaires au Canada», *L'Actualité Économique*, vol. XXX, no 3, p. 400.

3. *Ibid.*, p. 401.

4. Le revenu personnel comporte évidemment d'autres composantes qui ont dû évoluer; mais nous avons cru que les points énoncés justifiaient suffisamment les hypothèses avancées.

s'est plus rapidement et plus facilement adapté à l'économie de temps de paix que les États-Unis. Tout au plus, pouvons-nous énoncer certaines considérations générales d'ordre économique, à ce propos.

D'une part, le fait que l'industrialisation ait atteint au Canada un niveau moins élevé qu'aux États-Unis a certainement joué en faveur de notre pays. Les revenus agricoles, par exemple, représentant une proportion plus importante de notre revenu personnel, ce secteur d'activité employait une fraction plus considérable de la population canadienne¹ et conservait une certaine stabilité. La hausse plus rapide du revenu personnel canadien en constitue un commencement de preuve.

D'autre part, l'extraction et le commerce des matières premières, activités fondamentales du Canada, ne semblent pas avoir subi de transformations considérables. Seuls se sont accrus les marchés extérieurs, l'Europe dévastée voulant rebâtir son économie le plus rapidement possible. Notre industrie de transformation a certainement reçu sa part de ces débouchés européens.

Une dernière question nous paraît s'imposer dans l'analyse des disparités de revenus entre le Canada et les États-Unis (celle qui s'appuie en quelque sorte sur le mécanisme traditionnellement admis du multiplicateur d'investissement). Compte tenu des volumes massifs d'investissements effectués au Canada, particulièrement en provenance des États-Unis, dans quelle mesure les revenus canadiens en ont-ils reçu une impulsion nouvelle — avec effet multiplicateur — ? Et, d'une façon générale, est-il justifié d'affirmer que les disparités canado-américaines eussent été plus nettes encore en l'absence de ces longs et importants courants d'investissements?

Notre étude ne peut y répondre. Elle ne pouvait avoir pour objectif que de déblayer le terrain en vue d'une étude ultérieure plus développée, particulièrement sur le problème soulevé en conclusion.

Robert LADOUCEUR,
licencié en sciences commerciales
(Montréal).

1. Le pourcentage de la population active agricole par rapport à la population civile active totale s'établit, en 1946, à 25.3 p.c. au Canada et à 15.1 p.c. aux États-Unis. O.F.S., *Revue statistique du Canada* (Supplément 1959), p. 35; et U.S. Dept. of Commerce, *Business Statistics* (Édition 1959), p. 59.